



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 22 septembre 2023

Sans moyens, il n'y a pas d'école inclusive !

Depuis la loi de 2005, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisé-es dans l'Éducation nationale a triplé. Pour SUD éducation, la scolarisation des élèves en situation de handicap à l'école ordinaire est un enjeu essentiel pour garantir une vraie scolarité et un avenir à ces élèves. Trop souvent la ségrégation sociale dont souffrent les personnes handicapées commence dès l'enfance par l'exclusion de l'école.

Néanmoins, l'Éducation nationale n'est pas capable de mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'école inclusive. Les personnels AESH sont sous payé-es, précarisé-es par des contrats à temps incomplet et insuffisamment formé-es par l'institution. Le manque de considération de l'employeur pour ces personnels met au jour le mépris à l'égard des personnels précaires et du monde du handicap.

De même, la hausse du nombre d'élèves par classe, le manque de formation des personnels, la pénurie de personnels médico-sociaux et les manques des services publics de santé, sont la cause d'une maltraitance des élèves en situation de handicap et des personnels qui les accueillent. Abandonné-es par l'institution, nombre de personnels en viennent à rejeter l'idée même d'école inclusive.

Les annonces de la 6e Conférence Nationale du Handicap nous inquiètent particulièrement car elles persistent dans la logique de mutualisation à outrance des moyens d'accompagnement qui a pourtant montré qu'elle ne fonctionnait pas. À nouveau le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale décident sans entendre les personnels qui alarment pourtant quotidiennement sur le manque de moyens et d'accompagnement. Le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale construisent une "inclusion-vitrine" au mépris des personnels et surtout des élèves.

Au sein de SUD éducation, la tripartition entre les classes ordinaires, les classes spécialisées et les institutions spécialisées fait débat : sera-t-il possible de donner les moyens à l'école de scolariser tou-tes

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



les élèves tant qu'il y aura des établissements spécialisés ? Comment accueillir à l'école des élèves qui ont besoin d'un accompagnement médical ? Les élèves sont-ils-elles davantage maltraité·es dans une école qui ne met pas en œuvre les moyens pour leur réussite ou dans des établissements aux moyens inégaux et qui les séparent du reste de la société ? Comment penser les dispositifs spécialisés qui existent déjà dans l'école et les structures médico-éducatives tels que les Sessad qui peuvent intervenir dans les écoles?

Pour répondre à ces questions, d'une part, SUD éducation dialogue avec les collectifs et associations de personnes handicapées afin de partir de leur point de vue et de leur vécu et, d'autre part, SUD éducation estime qu'il faut gagner les moyens d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves en situation de handicap qui sont scolarisés en milieu ordinaire.

Inversons le rapport de force, ne faisons pas peser les carences de l'institution sur les élèves en situation de handicap.

SUD éducation appelle tou·tes les personnels à défendre l'école inclusive et à se mobiliser pour gagner les moyens nécessaires pour garantir un vrai droit à la scolarité et un vrai droit à un accompagnement médico-social pour tou·tes les élèves qu'importe le handicap ou les difficultés scolaires ou sociales !

SUD éducation revendique :

- le respect du droit à la scolarisation pour tou·tes les élèves;**
- un vrai statut pour les AESH ;**
- la baisse du nombre d'élèves par classe et d'autant plus dans les classes où sont scolarisés des élèves en situation de handicap ;**
- le recrutement de personnels médico-sociaux dans les écoles et les établissements scolaires ;**
- la formation de tou·tes les personnels sur le temps de service.**